

nant les habitations et les terres de Laurent Matte et ses voisins.

Ce lieu offre en effet l'apparence frappante d'un bassin qui se creuse par degrés, et que les eaux de la rivière Jacques-Cartier ont dû remplir autrefois. Cette rivière passe en effet à une des extrémités de ce bassin, où elle s'est creusé un lit profond, et qui paraît avoir toujours été la décharge naturelle de cette rivière vers le fleuve. Du côté du nord, d'où vient la rivière, le bassin que l'on suppose avoir été celui d'un lac, se creuse par degrés ; du côté opposé, celui par où la rivière a sa décharge, les collines au contraire s'abaissent rapidement, ce qui semble démontrer l'action naturelle et nécessaire des eaux, sur cette partie des terres du bassin qui leur était opposée.

La décharge de ce lac a dû être toujours dans la même direction où est actuellement la décharge de la rivière, la vue du terrain est la preuve de cette assertion ; mais à une époque sans doute bien reculée,